

## **Décret n° 2015-587 du 29 mai 2015 relatif aux contrats types de location de logement à usage de résidence principale**

29/05/2015

Ce texte définit les contrats types qui s'appliqueront aux contrats de location non meublée, de location meublée et de colocation à bail unique dans le cadre de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. Il entre en vigueur le 1er août 2015.